



Association des procureurs  
aux poursuites criminelles  
et pénales

### **Communiqué de presse**

Pour diffusion immédiate

## **L'APPCP salue la nomination du nouveau directeur des poursuites criminelles et pénales**

**Québec, 21 avril 2021** - L'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP) salue et se réjouit de la nomination de Me Patrick Michel comme nouveau directeur des poursuites criminelles et pénales. Elle tient à féliciter Me Michel et à souligner son arrivée.

Pour Guillaume Michaud, président de l'APPCP, « son parcours professionnel remarquable et son attitude résolument orientée vers l'action pourront être mis à profit dans le cadre de ses nouvelles fonctions. »

C'est donc tournée vers l'avenir que l'APPCP souhaite au nouveau directeur la bienvenue et lui offre toute sa collaboration dans l'identification et la mise en œuvre d'initiatives qui favoriseront la confiance du public et des victimes à l'endroit du système de justice québécois.

### **À propos de l'APPCP**

L'APPCP est un organisme dont l'objectif principal est d'assurer la représentation professionnelle de tous les procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec. Elle défend les intérêts professionnels, sociaux, moraux et économiques de ses membres et négocie les conditions de travail pour l'ensemble de ceux-ci. Elle représente plus de 650 membres.

-30-

### **Pour tout renseignement**

Chantal Dunn  
514 288-3636  
[cdunn@appcp.ca](mailto:cdunn@appcp.ca)

### **Source**

Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales

 [\\_Appcp](https://twitter.com/_Appcp)